

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 22 FÉVRIER 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 22 février, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

Ecole : Préau

L'arrêté du permis de construire a été signé le 14 février, l'entreprise BRETON commencera les travaux pendant les vacances de février.

Centre de loisirs

La demande pour augmenter la capacité d'accueil des enfants de + de 6 ans à 44 enfants est transmise à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Pour rappel : la PMI (Protection Maternelle et Infantile) a émis un avis favorable pour 32 enfants de – de 6 ans. La capacité totale sur SAINT-SERVAIS sera donc de 76 enfants. Suite au comité de pilotage du lundi 19 février, Thierry MAGUEREZ a fait un point sur la fréquentation et sur les finances 2017.

Animations jeunes

Une après-midi animation est organisée le samedi 24 février prochain de 14h00 à 16h00 à la salle polyvalente. Chaque jeune de 11 à 17 ans a reçu un flyer distribué par les membres de la commission jeunesse.

Eglise

Les travaux vont être réalisés sur 5 exercices pour un montant total de 1 231 900, 00 euros HT. Le conseil donne son accord pour signer une convention avec la Fondation du Patrimoine.

Le Calvaire est à rénover, ces travaux peuvent être subventionnés par la DRAC, le Conseil Départemental et le Conseil Régional. Le conseil donne son accord pour faire les demandes de subventions.

Musée

Suite à la valorisation des toiles au Musée, Monsieur le Maire va réunir prochainement les membres de l'associations « les amis du musée Yan'Dargent ».

Voierie

Une commission voierie est fixée au jeudi 1er mars à 18h00.

Lutte contre les mérules

Chaque année la commune doit délivrer une délibération pour la lutte contre les mérules et autres parasites xylophages. Le conseil donne son accord pour le maintien en zone de vigilance.

Contrat de dératisation

Le conseil municipal renouvelle le contrat de dératisation pour l'année 2018 avec la société APA.

Convention Suez

Accord du conseil pour renouveler la convention pour la surveillance et l'entretien des poteaux de défense contre l'incendie pour les deux prochaines années.

Devis

La société CADIOU est retenue pour les travaux de débroussaillage et d'élagage pour l'année 2018.

Questions diverses

- Accord pour une participation de l'unité d'enseignement complexe du « Ker de Lune » à Landerneau.
- Le concours des maisons fleuries est à nouveau organisé cette année par la CCPL.
- Modification du fonctionnement à compter du 1^{er} mars de la RPAM

Agenda

- La mairie sera fermée au public les après-midis pendant les vacances, soit du 26 février au 6 mars 2018.
- Le Jeudi 22 mars 18h00 : conseil municipal étude du budget.
- Le Jeudi 29 mars à 19h00 : vote du budget.